

BILAN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grands cormorans hivernants
2024



Décembre 2024

Agir pour
la biodiversité



BILAN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grands cormorans hivernants 2024

Décembre 2024

Étude réalisée par :



**Agir pour
la biodiversité**

LPO Bourgogne-Franche-Comté
Espace Mennétrier
3, allée Célestin Freinet
21240 TALANT
03 80 56 27 02
bfc@lpo.fr / bfc.lpo.fr

Étude financée par :



Rédaction : Matthieu ROBERT

Relecture : Jean-Marc FROLET, Guy HERVE, Jean-Paul JOST, Samuel MAAS, Bernard MARCONOT et Johann PITOIS.

Photographie (couverture) : Grands cormorans au dortoir © Christian CHIRIO

Citation recommandée : ROBERT M., FROLET J.-M., HERVE G., JOST J.-P., MAAS S., MARCONOT B. et PITOIS J. (2024). Bilan en Bourgogne-Franche-Comté : Grands cormorans hivernants 2024. LPO BFC. 19 p.

SOMMAIRE

Remerciements	5
INTRODUCTION	7
1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS	7
1.2 ZOOM SUR LE GRAND CORMORAN	7
2 METHODOLOGIE DE RECENSEMENT	7
2.1 TECHNIQUE ET DATES DE COMPTAGE (MARION, 2021)	7
2.2 ORGANISATION HUMAINE DU RECENSEMENT	8
2.3 ANALYSE ET PRESENTATION DES RESULTATS	9
3 RESULTATS ET INTERPRETATION	9
3.1 LES DENOMBREMENTS 2024	9
3.2 EVOLUTION 1997 A 2024	12
CONCLUSION	14
BIBLIOGRAPHIE	15
ANNEXES	16

CARTES

Carte 1 : Répartition régionale des effectifs de grands cormorans aux dortoirs à la mi-janvier 202411

TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des résultats par département en Bourgogne-Franche-Comté à la mi-janvier 2024.....9

Remerciements

La liste des observateurs et des structures partenaires n'est pas exhaustive car les noms ne sont pas toujours renseignés lors des transmissions de données. Les noms des coordinateurs départementaux sont soulignés (un / entre coordinateurs indique une coordination séparée par organismes). Nous nous excusons pour les omissions de noms qui n'auraient pas été transmis au coordinateur régional ainsi que les éventuelles erreurs.

Remerciements aux structures partenaires, pour la réalisation des comptages :

- Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Migennes (89)
- Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Tonnerre (89)
- Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Verneuil (58)
- Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Villeneuve-sur-Yonne (89)
- Association de Protection du Val du Drugeon (25)
- CPIE Bresse du Jura (39)
- Dole Environnement (39)
- Fédération départementale des chasseurs du Jura (39)
- Fédération départementale de Pêche de Côte-d'Or (21)
- Fédération départementale de Pêche (58)
- Gazouillis du Plateau (25)
- LPO Bourgogne-Franche-Comté (BFC)
- Nature Nièvre (58)
- OFB Délégation Régionale BFC (21, 25, 39, 89)
- Réserve Naturelle Nationale de l'île du Girard (39)
- Réserve Naturelle Nationale du Lac de Remoray (25)
- Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire (58)
- Société d'Histoire Naturelle d'Autun – Observatoire de la Faune Bourguignonne (71)

Remerciements aux compteurs/coordonateurs de l'enquête (n = 156) :

Côte-d'Or : Loison P./Robert M., Bedrines G., Commegrain C., Couasné J.-P., Desbrosses R., Durlet C., Fontaine B., Frezza P., Gheeraert C., Lacroix P., Triponnez R.

Doubs : Maas S., Balanche M., Bernardin P., Beschet L., Bettinelli L., Bouillard M., Chaput E., Collaud R., Courbet S., Cretin E., Derry N., Dordor C., Eloy L., Gerome E., Giquel L., Groffod A., Guérineau D., Henriot R., Hienne S., Jacquin S., Jeannot N., Lignier G., Manuelle F., Michelat D., Paratte C., Perrin T., Petit T., Ravenot F., Temperman F., Tissot B., Vermot-Desroches J.-L., Viillard G., Wilhelm D.

Jura : Maas S., Barberet T., Barbier M., Bourand J., Bourque H., Chesnais M., Dams V., Da Silva L., Fumey C., Gaillard L., Garot J.-L., Guillet W., Laurent G., Lavrut D., Luquet H., Mottet A., Paul J.-P., Perrin L., Simon J.-L., Topin F., Vignon B., Vilquin E.

Nièvre : Jost J.-P./Pitois J., Allain J., Anglaret B., Anglaret M., Aulen C., Bonnot M., Carbo N., Chapalain A., Chapalain C., Coquery S., Dessolin M., Dumont J.-F., Dupuy D., Dupuy J.-L., Garex O., Genoix M., Girault D., Guinard J., Martin, Marx C., Menot, Mérot J.-L., Miodini L., Piquet B., Piquet M.-J., Pointecouteau N., Pouzol M.-H., Renard A., Richemond, Sydney J.-L.,

Haute-Saône : Maas S., Audeux G.-L., Chirio C., Deforet L., Deforet T., Devoille P., Garret J.-P., Giroud M., Hienne A., Lapprand C., Louiton F., Maillot F., Marchiset B., Piotte P., Rey-Demaneuf F.

Saône-et-Loire : Frolet J.-M., Aluze C., Bonnevie M., Boulisset B., Boussuge C., Bovinet F., Dumas M., Echalié G., Grand B., Grunert F., Michon A., Petit S., Stryjak J.

Yonne : Hervé G., Bourdin P., Broudisso L., Codron M., Dagnas P., Desplats E., Esnault O., Eve R., Félix J.-P., Gassien J.-R., Geoffrin R., Goutorbe J.-M., Grisard, Guéret T., Hérault, Kohl A., Lemaire R., Lulic D., Michel E., Mille V., Pasquier J.-P., Quatre C., Ravelli G., Regnier V., Tassery T., Voillot D., Wachowiak M.-S.

Territoire de Belfort : Marconot B., Becker J., Gatefait J.-M., Helin D., Locatelli G., Maire D., Maire J.-B., Wolff P.

INTRODUCTION

1.1 Contexte et objectifs

Depuis 1983 a lieu le recensement national des grands cormorans hivernants. Ces comptages ont été initiés lors de la forte progression des effectifs de l'espèce en Europe suite à la protection de la sous-espèce continentale par la Directive Oiseaux européenne (1979) ainsi qu'à l'augmentation des ressources liées à l'eutrophisation croissante des eaux (Marion, 2007). Les comptages sont en grande partie assurés par les bénévoles d'associations (~68%), l'OFB (~11%) ainsi que localement par les Fédérations départementales de Pêcheurs (~20%) et de Chasseurs (<1%). La coordination nationale est assurée par Loïc Marion (MNHN, CNRS & Université de Rennes 1).

Auparavant effectués tous les 2 ans, un arrêté ministériel pris en juin 2016 fixe à présent un rythme triennal à ces dénombrements afin de correspondre à celui des nicheurs conduit depuis 2003. La dernière enquête (15^{ème} édition) s'est déroulée lors de l'hiver 2020-2021. Les résultats ont fait l'objet d'un rapport (Marion, 2021). Le 16^{ème} recensement national organisé durant l'hiver 2023-2024 reprend la même organisation que celle des précédents recensements. Il consiste en un comptage exhaustif de tous les dortoirs nocturnes connus de grand cormoran à la tombée de la nuit, de manière simultanée partout en France à la mi-janvier.

1.2 Zoom sur le grand cormoran

Le grand cormoran est présent dans une vaste aire de répartition à travers l'Europe (Hatch et al., 2020). En Bourgogne-Franche-Comté, le grand cormoran est classiquement présent en hiver sur les cours d'eau et plans d'eau. Il fréquente plus particulièrement les régions d'étangs ainsi que les cours d'eau importants tels que le Doubs, la Loire, la Saône et l'Yonne. Les hivernants arrivent typiquement en septembre et repartent en mars-avril. Ils sont originaires de Fennoscandie, plus rarement d'Espagne, d'Allemagne, des Pays-Bas et de Suisse, comme en attestent les contrôles de bagues (Vadam, 2018).

2 Méthodologie de recensement

La méthodologie habituelle des recensements nationaux des grands cormorans hivernants a été suivie lors de l'hiver 2023-2024, à savoir un suivi le plus exhaustif possible autour du 15 janvier des dortoirs nocturnes connus. Comme à l'accoutumée il n'y a pas eu de différenciation des sous-espèces continentales et marines.

2.1 Technique et dates de comptage (Marion, 2021)

Le grand cormoran étant une espèce diurne, qui se disperse largement sur des zones alimentaires variées en cours de journée, dans un rayon pouvant atteindre une vingtaine de kilomètres pour les gros dortoirs, en changeant d'endroits en cours de journée et/ou en cours d'hiver (dans ce cas surtout suite aux tirs sur dortoirs), le suivi de ses effectifs hivernants n'est guère possible dans la journée et peut en outre être source de biais importants (car pouvant concerner en partie des oiseaux comptés par ailleurs dans les départements voisins où ils dorment, ou comptés deux fois s'ils changent rapidement de zone alimentaire en journée). Pour cette raison, les comptages n'ont eu lieu que sur les dortoirs à la tombée de la nuit (ou très exceptionnellement à l'aube) en ne prenant pas en compte les prés-dortoirs diurnes afin de ne pas compter deux fois les mêmes oiseaux (excepté lorsque les dortoirs nocturnes du secteur n'ont pu être comptés) hormis dans

de rares départements où cette règle ne semble pas avoir toujours été respectée. Ces comptages ont lieu de manière la plus discrète possible, afin de ne pas provoquer le départ d'une partie des oiseaux vers d'autres sites. La meilleure méthode de comptage consiste à se poster dans un endroit permettant de voir l'arrivée progressive des cormorans en fin de journée : après avoir au préalable compté les oiseaux déjà présents sur le dortoir (effectif généralement réduit), il suffit de compter le nombre d'oiseaux en vol qui rejoignent progressivement le dortoir. L'autre méthode consiste à venir à l'aube, avant l'envol des oiseaux, et compter leur départ progressif vers les zones alimentaires.

Tous les dortoirs connus en 2021 et encore présents en 2024 ainsi que ceux apparus depuis ont été recensés simultanément le 15 janvier 2024 (ou les jours approchants en cas d'impossibilité d'emploi du temps ou des conditions météorologiques) par tous les recenseurs.

L'ensemble des effectifs recensés a été transmis par les partenaires par courriel et les bénévoles naturalistes ont pu renseigner, soit le formulaire papier (Annexe I), soit directement la base de données en ligne via le site web www.faune-bfc.org ou l'application NaturaList. La synthèse chiffrée fut ensuite envoyée au coordinateur national.

2.2 Organisation humaine du recensement

En Bourgogne-Franche-Comté, le recensement des grands cormorans est coordonné par la LPO BFC, qui cette année a repris part aux comptages dans l'ensemble des départements de la région. En fonction des départements, il existe des co-coordinations avec des structures partenaires. Les comptages sont ainsi effectués en collaboration avec les brigades des services départementaux de l'OFB, le CPIE Bresse-Jura, la FDC du Jura, Dole Environnement, les Réserves Naturelles Nationales de l'île du Girard, du Lac de Remoray et du Val de Loire, certaines FDP (Côte-d'Or, Nièvre), certaines AAPPMA (Migennes, Tonnerre, Verneuil, Villeneuve-sur-Yonne) ainsi que les bénévoles de l'Association de Protection du Val du Drugeon, des Gazouillis du Plateau, de la SHNA-OFAB, de Nature-Nièvre et de la LPO Bourgogne-Franche-Comté.

Ce recensement, reflet d'un travail collectif, a mobilisé plus de 156 recenseurs identifiés (et plusieurs anonymes). Nous tenons ici à remercier de nouveau chaque participant pour ce travail souvent difficile.

La coordination locale se faisant à l'échelle départementale et parfois à plusieurs structures, les résultats ont été remontés de manière isolée directement au coordinateur national. Les données remontant par plusieurs canaux, il se peut que des écarts interviennent avec le bilan national ou encore avec certains bilans déclarés par des organismes locaux non identifiés ici. Les erreurs les plus fréquentes concernent des comptages réalisés à deux dates différentes par deux organismes non coordonnés qui souvent n'ont pas donné le même nom au dortoir (sans préciser les coordonnées GPS), les résultats transmis tardivement, ou encore des dortoirs limitrophes recensés par des organismes des départements voisins et intégrés différemment d'une synthèse à l'autre. Il en est de même pour les dortoirs qui se sont déplacés entre deux recensements dans le cas où ils n'ont pas pu être faits en simultanés. Toutefois, ces quelques approximations restent minimales et n'influencent pas les tendances fiables et conclusions de ce rapport. En effet, les chiffres avancés reflètent la réalité des effectifs présents en BFC en hiver.

2.3 Analyse et présentation des résultats

Comme habituellement, les vérifications d'usage sont effectuées par les coordinateurs locaux : chaque fiche de dortoir fait l'objet d'un examen individuel pour vérifier l'application de la méthodologie (respect des horaires lorsqu'ils sont mentionnés, localisation, dénomination, circonstances du recensement...), avec interrogation du recenseur en cas de doute.

L'effectif indiqué est entré dans une base de données régionale récapitulant l'historique de chaque dortoir portant sur plusieurs recensements. Le plus difficile est la validation de l'identification du dortoir car selon les périodes et les recenseurs, la dénomination du dortoir peut changer (ou le dortoir lui-même peut se déplacer, quand il ne s'agit pas d'un nouveau dortoir). En particulier, les dortoirs situés sur des frontières communales ou départementales peuvent être recensés séparément, les observateurs ayant tendance à se référer aux noms de lieux-dits les plus proches situés dans leur propre commune ou département, ce qui peut conduire à prendre en compte deux fois le même dortoir sous des dénominations différentes (certains dortoirs sont parfois même décrits par 3 ou 4 noms différents selon la commune ou le lieu-dit ou le nom du plan d'eau). La connaissance du coordinateur local est importante pour éviter ces erreurs. La localisation réelle de chaque dortoir est essentielle car son effectif n'est compté au niveau national que dans le département réellement concerné, même si les oiseaux vont s'alimenter dans le département voisin et même si le dortoir est issu d'un dortoir situé auparavant dans un département voisin (Marion, 2021). En cas de dortoir à cheval sur une limite administrative, le dortoir a été attribué conformément à la règle adoptée lors des recensements précédents, c'est-à-dire à l'entité où se situe la majorité du dortoir ou à celle à laquelle le dortoir a été traditionnellement attribué lors des précédents recensements (Marion, 2021).

Les effectifs présentés dans le présent bilan sont ceux de mi-janvier 2024, lorsque les déplacements d'oiseaux sont supposés les plus faibles (Marion, 2021). Nous avons maintenu les anciennes régions par souci de comparaison avec les précédentes éditions. Si un dortoir a été recensé par plusieurs réseaux de recenseurs différents (par ex. ornithologues, OFB, pêcheurs...) à des dates proches, l'effectif de la date la plus proche des comptages des dortoirs voisins a été inclus dans la base de données. Ce principe permet de ne pas sous ou surestimer le nombre de cormorans et ainsi de réduire les biais afin d'obtenir une estimation la plus robuste de la population hivernante.

3 Résultats et interprétation

3.1 Les dénombrements 2024

Tableau 1 : Synthèse des résultats par département en Bourgogne-Franche-Comté à la mi-janvier 2024

	Département								Total
	21	25	39	58	70	71	89	90	
Effectif	961	1 188	691	1 168	707	1 648	1 686	357	8 406
Nombre de dortoir actif	14	22	14	28	11	28	24	6	136
Nombre de dortoir compté (vide y compris)	20	42	23	32	27	32	31	11	212

En 2024, les résultats font état du dénombrement d'au moins **8 406 individus répartis en 136 dortoirs actifs** sur les 212 connus des 8 départements de BFC (Carte 1). La synthèse détaillée par

département est établie dans le Tableau 1. De nouveaux dortoirs ont été découverts cette année, certains dans de nouveaux secteurs inconnus et d'autres à proximité d'anciens dortoirs inactifs, montrant ainsi le caractère mouvant des dortoirs selon des facteurs variables (supports, météo, niveaux d'eaux, dérangements, etc.). En 2024, plus d'un tiers (35 %) des dortoirs connus sont inactifs. Cependant, l'effectif régional de janvier 2024 montre une progression de 9,51 % par rapport à 2021. Malgré tout, les effectifs ne sont toujours pas revenus au niveau de ceux d'avant 2009 où la vague de froid avait entraîné une perte de 22,58 % des effectifs de grands cormorans hivernants en BFC. Ainsi, le seuil de 9 000 cormorans hivernants, qui avait été approché en 2001 et 2005, ne se trouve pas encore atteint. L'absence de vague de froid importante depuis 2009 explique cet effectif à la hausse permettant la reconstitution des effectifs, parallèlement à une tendance des grands cormorans nordiques à plus privilégier l'Europe de l'Ouest en hivernage (au détriment de l'Europe centrale et la Tunisie) par rapport aux années 1980.

L'évolution des effectifs départementaux depuis 2021 montre une situation contrastée, avec une augmentation de plus de 10 % des effectifs dans les départements d'ouest et d'est de la région, tandis que les effectifs de Côte-d'Or et Saône-et-Loire sont relativement stables et ceux de Haute-Saône et du Jura connaissent une diminution de plus de 10 %.

La carte de distribution des dortoirs à la mi-janvier 2024 (Carte 1) confirme de nouveau la répartition écologique générale observée depuis 1997 privilégiant les cours d'eau et plans d'eau de plaines, avec les zones peu favorables de grandes cultures et dans le massif du Jura.

Après une diminution en 2018 et 2021, le nombre de dortoirs présents en janvier semble reprendre sa progression avec un effectif record : 136 dortoirs actifs soit +12,40 % par rapport à 2021 (en 2021, les résultats montraient une baisse de 4,72 % de ce nombre). Le nombre moyen d'individus par dortoir est de 39 grands cormorans ce qui correspond à la moitié de la moyenne nationale de 2021 qui indiquait 79 grands cormorans par dortoirs (Marion 2021). Parmi les plus gros dortoirs, 28 ont des effectifs supérieurs à 100 individus dont 3 à plus de 300 individus (320 à Nommay, Doubs ; 332 à Varennes-les-Mâcon, Saône-et-Loire et 377 à Cézy, Yonne) (Carte 1). Les plus fortes progressions concernent la Nièvre (passée de 23 à 28 dortoirs), le Doubs (passé de 18 à 22 dortoirs), la Saône-et-Loire (passée de 13 à 17 dortoirs bien que plusieurs n'aient pu être contrôlés) et le Territoire de Belfort (passé de 3 à 6 dortoirs) (Annexe II). La plus forte baisse concerne l'Yonne (passée de 27 à 24) bien que l'effectif soit en augmentation (Annexe II).

Notons que la progression constatée dans la Nièvre ne s'explique pas forcément par une augmentation de la population mais plutôt par un biais de pression d'observation et une meilleure exhaustivité du suivi. En effet, l'hiver 2023-2024 est marqué par une pression d'inventaire accru par une double coordination Nature-Nièvre et LPO BFC mais aussi pour la première fois un engagement de la fédération départementale de pêche de la Nièvre. De plus, ce département met en place un protocole de suivi très spécifique avec un comptage tous les ans (tous les 3 ans dans les autres départements), durant les 3 mois d'hiver, à savoir décembre, janvier et février. A ce biais peut aussi s'ajouter un biais lié à la présence de dortoirs sur la Loire qui sert de limite départementale. D'une année à l'autre, si un dortoir se déplace d'une berge à l'autre, il peut alors être pris en compte dans les analyses de l'un ou l'autre des départements. Il est donc important de garder ceci en tête et de se référer à l'analyse nationale qui prendra en compte les dortoirs dans leur globalité.

LÉGENDE

Effectif au dortoir

- ✦ Non compté (26)
- Inactif (186)
- 1 - 9 (28)
- 10 - 24 (15)
- 25 - 49 (30)
- 50 - 99 (35)
- 100 - 199 (25)
- 200 - 299 (0)
- 300 - 377 (3)

□ Limites départementales

0 25 50 km

Sources : Faune-BFC, BD Topage
Métropole 2023
Conception : Matthieu ROBERT (LPO
BFC)
Date de réalisation : 2024-12-23



Carte 1 : Répartition régionale des effectifs de grands cormorans aux dortoirs à la mi-janvier 2024

3.2 Evolution 1997 à 2024

Avec cette nouvelle édition, il est possible de dresser un graphique présentant l'évolution des effectifs comptabilisés à chaque enquête depuis 1997 (Figure 1). La régression linéaire de l'effectif régional de grands cormorans hivernants montre une baisse sur le long terme bien que l'effectif de 2024 soit supérieur à l'effectif moyen de la période 1997-2024 (Figure 1). Sur le long terme, une tendance négative est particulièrement visible dans le Doubs, la Nièvre, la Haute-Saône et la Saône-et-Loire (le Jura d'une manière beaucoup moins marquée), tandis qu'à l'inverse une tendance positive se dessine en Côte-d'Or, dans l'Yonne et dans une moindre mesure dans le Territoire de Belfort (Figure 2).

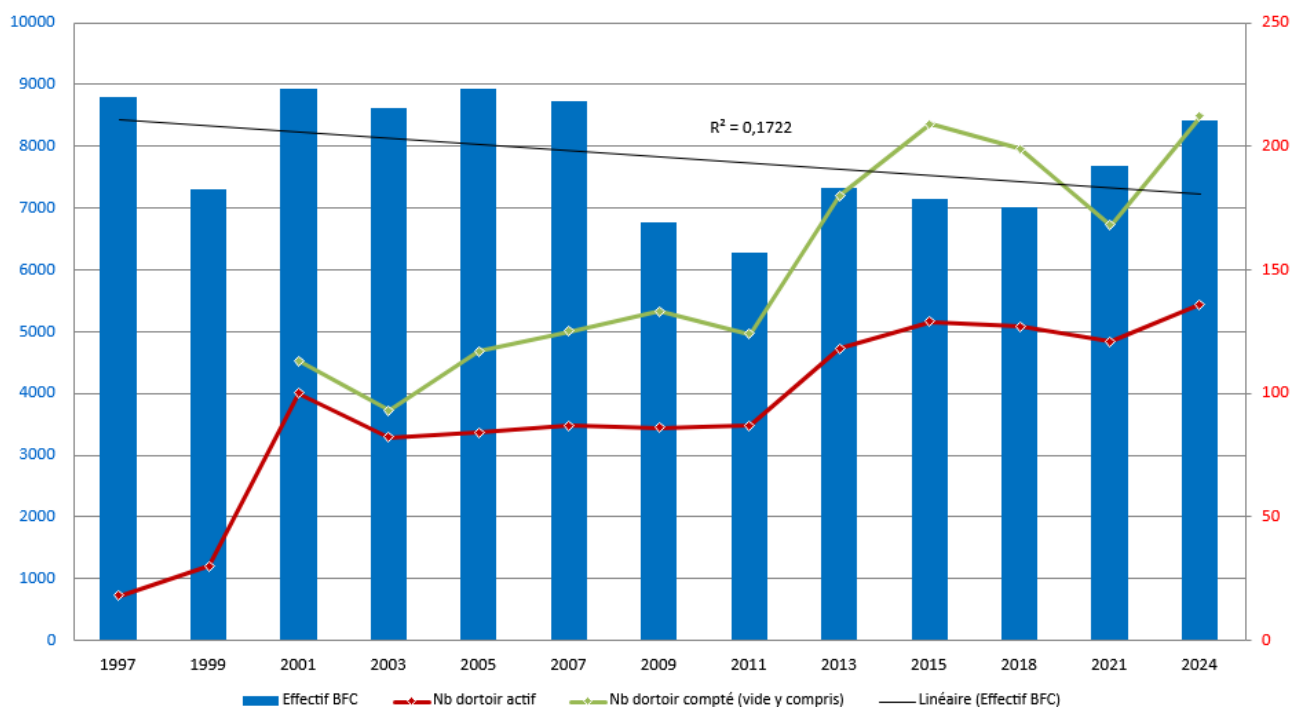


Figure 1 : Evolution de l'effectif de grands cormorans hivernants en Bourgogne-Franche-Comté et du nombre de dortoirs à la mi-janvier entre 1997 et 2024.

Si le nombre de dortoirs actifs progresse légèrement, chaque comptage requiert de plus en plus de temps de repérage afin de contrôler l'effectivité/inactivité des dortoirs en amont ou lors du comptage. Ainsi en 25 ans, le nombre de sites à contrôler a doublé avec aujourd'hui plus de 200 sites en BFC (Figure 1).

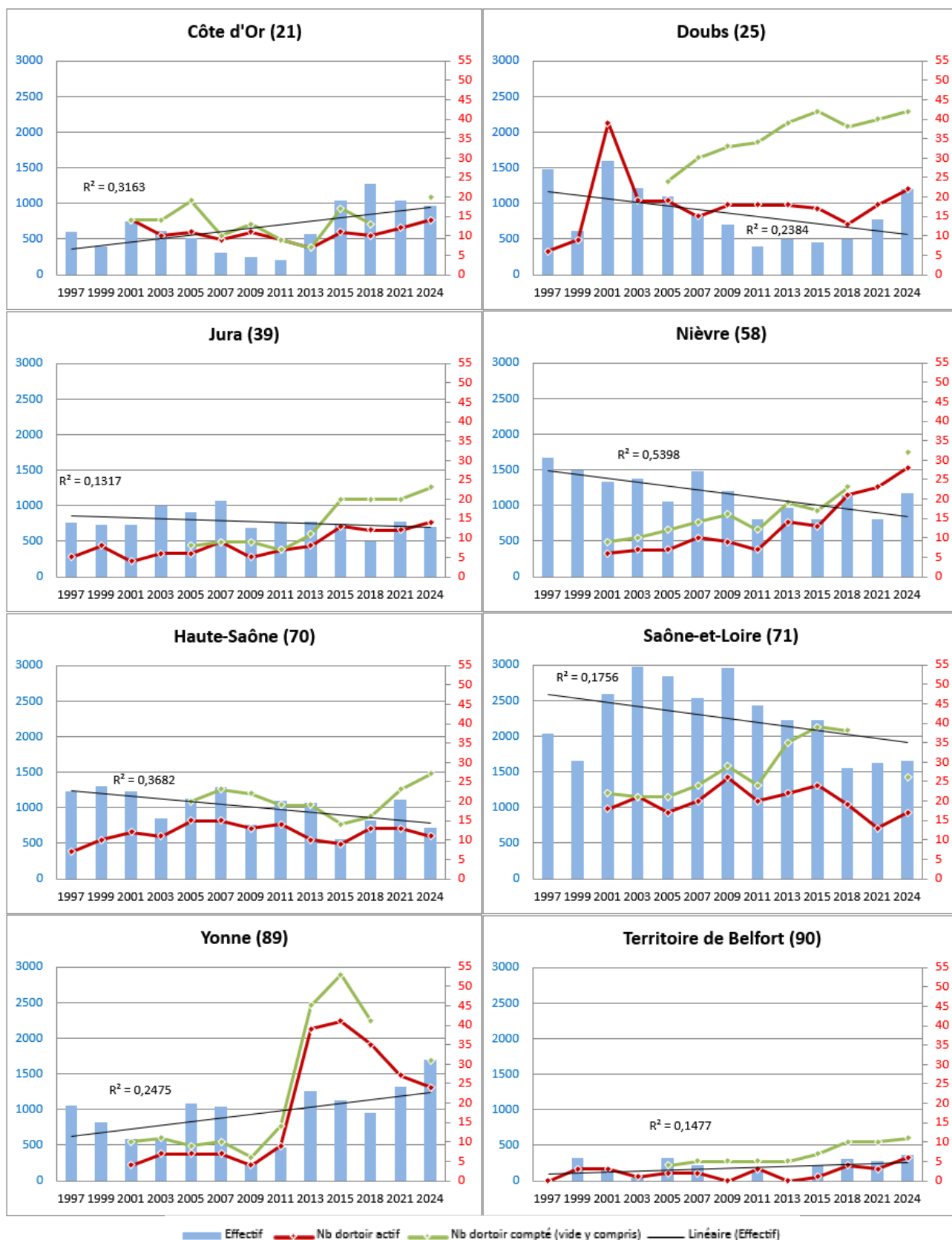


Figure 2 : Evolution des effectifs de grands cormorans hivernants par départements de 1997 à 2024

CONCLUSION

Avec un effectif régional de 8 406 grands cormorans comptés sauf exceptions dans les dortoirs nocturnes en janvier 2024, répartis sur les 8 départements, la population régionale de grands cormorans hivernants montre une progression (+9,51 %) par rapport au précédent recensement de janvier 2021 (en moyenne 39 cormorans par dortoir). Malgré tout, les effectifs ne sont toujours pas revenus au niveau de ceux d'avant 2009 où la vague de froid avait entraîné un crash de 22,58 % des effectifs de grands cormorans hivernants en BFC. Ainsi, le seuil de 9 000 cormorans hivernants, qui avait été approché en 2001 et 2005, ne se trouve pas encore atteint lors du dernier recensement. Le nombre de dortoirs présents en janvier semble reprendre sa progression avec un effectif record (136 dortoirs actifs soit +12,40 % par rapport à 2021 ; pour rappel en 2021, nous constatons une baisse de 4,72 % de ce nombre). L'absence de vague de froid importante depuis 2009 explique cet effectif à la hausse permettant la reconstitution des effectifs, parallèlement à une tendance des grands cormorans nordiques à plus privilégier l'Europe de l'Ouest en hivernage (au détriment de l'Europe centrale et la Tunisie) par rapport aux années 1980. Alors qu'on observe à court terme une augmentation des effectifs dans le Doubs, la Nièvre, l'Yonne et le Territoire de Belfort, une baisse dans le Jura et la Haute-Saône, l'évolution de l'effectif régional de grands cormorans hivernants montre une baisse sur le long terme (période 1997-2024).

BIBLIOGRAPHIE

HATCH, J.J., BROWN K.M., HOGAN G.G., MORRIS R.D., ORTA J., GARCIA E, JUTGLAR F., KIRWAN G.M. et BOESMAN P.F.D. (2020). Great Cormorant (*Phalacrocorax carbo*), version 1.0. In Birds of the World (S.M. Billerman, Editor). Cornell Lab of Ornithology, Ithaca, NY, USA. <https://birdsoftheworld.org/bow/species/grecor/cur/introduction> (consulté le 24/12/2024)

MARION L. (2007). Recensement national des Grands cormorans hivernants en France durant l'hiver 2006-07. MEDAT-DNP, SESLG-MNHN et Université de Rennes. 37 p.

MARION L. (2021). Recensement national des Grands cormorans hivernants en France durant l'hiver 2020-21. Ministère de la Transition écologique et solidaire, SESLG-CNRS-Université de Rennes 1. 54 p.

VADAM E. (2018). – Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*), in LPO Franche-Comté (collectif), 2018. – *Les oiseaux de Franche-Comté. Répartition, tendances et conservation*. Biotope, Mèze : 99.

ANNEXES

Annexe I : Formulaire de terrain pour le recensement des dortoirs de grands cormorans hivernants



Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire RECENSEMENT DES DORTOIRS DE GRANDS CORMORANS HIVERNANTS HIVER 2023-2024

Fiche à retourner remplie à :

Loïc Marion, coordinateur national
MNHN-CNRS-Université de Rennes1
Campus Beaulieu bâtiment 25
35042 RENNES cedex
Loic.Marion@univ-rennes1.fr
tel. 02 23 23 61 44

Organisme recenseur :

Nom du coordinateur départemental ou régional :

Nom de l'observateur :

Adresse de l'observateur :

Département :	N°
Commune :	
Code postal :	
Nom du dortoir, lieu-dit :	
Coordonnées géographiques (IGN)	
Date du comptage :	
Heures du comptage :	

RECENSEMENT DU DORTOIR	Nombre d'oiseaux présents au dortoir au milieu du mois de :					
	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Recensement de 2021 (rappel facultatif)						
Evolution intermédiaire (si connue) 2018-19						
Evolution intermédiaire (si connue) 2019-20						
Recensement de 2023-24						

Biotope et supports du dortoir :

Autres renseignements éventuels :

RAPPEL : seuls les dortoirs nocturnes doivent être recensés, à l'aube ou au crépuscule, le 15 janvier 2024 ou à une date proche (autres mois facultatifs mais conseillés). Le coordinateur départemental ou régional doit envoyer chaque fiche (ou sa copie) au coordinateur national (L. Marion), avec une carte de synthèse (scan d'une carte IGN) localisant tous les dortoirs recensés. Merci pour votre collaboration.

Annexe II : Tableau de synthèse par département de 1997 à 2024

	1997	1999	2001	2003	2005	2007	2009	2011	2013	2015	2018	2021	2024
CÔTE D'OR													
Effectif	590	389	735	611	504	298	242	205	563	1034	1274	1037	961
Nb dortoir actif			14	10	11	9	11	9	7	11	10	12	14
Nb dortoir compté (vide y compris)			14	14	19	10	13	9	7	17	13		20
DOUBS													
Effectif	1473	605	1588	1209	1095	843	697	382	490	449	492	770	1188
Nb dortoir actif	6	9	39	19	19	15	18	18	18	17	13	18	22
Nb dortoir compté (vide y compris)					24	30	33	34	39	42	38	40	42
JURA													
Effectif	751	727	725	996	908	1061	677	748	766	739	488	768	691
Nb dortoir actif	5	8	4	6	6	9	5	7	8	13	12	12	14
Nb dortoir compté (vide y compris)					8	9	9	7	11	20	20	20	23
NIÈVRE													
Effectif	1664	1481	1333	1369	1054	1471	1198	802	957	801	1135	795	1168
Nb dortoir actif			6	7	7	10	9	7	14	13	21	23	28
Nb dortoir compté (vide y compris)			9	10	12	14	16	12	19	17	23		32
HAUTE-SAÔNE													
Effectif	1230	1296	1223	843	1119	1286	760	1098	1064	557	813	1104	707
Nb dortoir actif	7	10	12	11	15	15	13	14	10	9	13	13	11
Nb dortoir compté (vide y compris)					20	23	22	19	19	14	16	23	27
SAÔNE-ET-LOIRE													
Effectif	2029	1649	2590	2967	2831	2526	2953	2426	2225	2217	1548	1617	1648
Nb dortoir actif			18	21	17	20	26	20	22	24	19	13	17
Nb dortoir compté (vide y compris)			22	21	21	24	29	24	35	39	38		26
YONNE													
Effectif	1041	821	577	571	1084	1034	229	466	1259	1116	942	1310	1686
Nb dortoir actif			4	7	7	7	4	9	39	41	35	27	24
Nb dortoir compté (vide y compris)			10	11	9	10	6	14	45	53	41		31
TERRITOIRE DE BELFORT													
Effectif	0	318	141	40	316	208	0	137	0	214	307	275	357
Nb dortoir actif	0	3	3	1	2	2	0	3	0	1	4	3	6
Nb dortoir compté (vide y compris)					4	5	5	5	5	7	10	10	11
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ													
Effectif	8778	7285	8912	8606	8911	8727	6756	6264	7324	7127	6999	7676	8406
Nb dortoir actif	18	30	100	82	84	87	86	87	118	129	127	121	136
Nb dortoir compté (vide y compris)	≥ 18	≥ 30	≥ 113	≥ 93	117	125	133	124	180	209	199	168	212

Annexe III : Tableau de synthèse par ex-région de 1997 à 2024

	1997	1999	2001	2003	2005	2007	2009	2011	2013	2015	2018	2021	2024
BOURGOGNE													
Effectif Bourgogne	5324	4339	5235	5518	5473	5329	4622	3899	5004	5168	4899	4759	5463
Nb dortoir actif			42	45	42	46	50	45	82	89	85	75	83
Nb dortoir compté (vide y compris)			55	56	61	58	64	59	106	126	115		109
FRANCHE-COMTÉ													
Effectif	3454	2946	3677	3088	3438	3398	2134	2365	2320	1959	2100	2917	2943
Nb dortoir actif	18	30	58	37	42	41	36	42	36	40	42	46	53
Nb dortoir compté (vide y compris)					56	67	69	65	74	83	84	93	103
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ													
Effectif	8778	7285	8912	8606	8911	8727	6756	6264	7324	7127	6999	7676	8406
Nb dortoir actif	18	30	100	82	84	87	86	87	118	129	127	121	136
Nb dortoir compté (vide y compris)	≥ 18	≥ 30	≥ 113	≥ 93	117	125	133	124	180	209	199	168	212